



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Produit: POURTHANE® SL **Numéro d'identification :** 4542-000
Fabricant: W. R. MEADOWS OF CANADA **Adresse:** 70 Hannant Court
Milton, Ontario Canada L9T 5C1
Téléphone: (905) 878-4122 **En cas d'urgence, faites le (800) 424-9300 (CHEMTREC)**
Date de la révision: 4/8/2021
Utilisation: Adhésif polyuréthane

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

SIMDUT		RISQUES
[Santé]	1	AVERTISSEMENT!
[Inflammabilité]	2	Cause une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires
[Reactivité]	1	Peut causer une réaction allergique de la peau et des voies respiratoires
[Protection personnelle]		Nocif si inhalé.
		Peut causer des dommages au foie, aux reins, aux poumons et au sang.

PRÉCAUTIONS
Éviter le contact direct et l'inhalation des vapeurs
Porter un équipement de protection personnelle approprié
Utiliser dans un endroit bien ventilé



SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

Nom du produit chimique:	Numéro CAS	% en poids	SARA 313	Pression de vapeur (mm Hg@20°C)	LEI (@25°C)
1. Diphénylméthane 4,4'-diisocyanate	101-68-8	0 à 1	Oui	SO	SO
2. Xylène	1330-20-7	1 à 5	Oui	9 @ 20°	1
3. Mélange d'isocyanates*	SO: Mélange	0 à 1	Non	SO	SO

*:Le mélange d'isocyanates contient du diisocyanate de diphénylméthane (CAS# 9016-87-8) et du 2,4' diisocyanate de diphénylméthane (CAS# 5873-54-1)

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ». SO : Sans objet

SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer les yeux à l'eau durant quinze (15) minutes. Faire un suivi médical rapidement. Les matériaux contenant de l'isocyanate peuvent réagir avec l'humidité de l'œil pour former une substance épaisse qui peut être difficile à enlever.

CONTACT AVEC LA PEAU: Retirer les vêtements contaminés. Nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

INHALATION: Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Traiter les symptômes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

INGESTION: Aucun effet néfaste n'est anticipé par cette voie d'exposition dans des conditions normales d'utilisation.

PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET CHRONIQUES: Voir Section II pour les symptômes et les effets.

SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

POINT ÉCLAIR: >60°C

MOYENS D'EXTINCTION: Mousse, dioxyde de carbone et poudre chimique. Si de l'eau est utilisée, elle devrait l'être en grande quantité. La réaction de l'eau avec l'isocyanate chaud peut être vigoureuse.

RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE: Composés pouvant contenir du cyanure, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.

PRÉCAUTIONS/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Ne pas refermer les contenants contaminés car l'accumulation de pression peut les faire éclater. Les répondants devraient utiliser une tenue de feu et un respirateur autonome.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT: Évacuer le personnel si nécessaire. Ramasser le produit avec de la sciure ou un autre matériau absorbant et placer dans un contenant ouvert. Ne pas sceller. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec une solution neutralisante constituée d'eau et de 3 à 8% d'hydroxyde d'ammonium concentré ou 5 à 10% de carbonate de sodium. Ajouter environ dix parties d'agent neutralisant par partie de produit répandu tout en remuant. Attendre 48 heures afin de laisser le dioxyde de carbone de s'échapper.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANIPULATION SÉCURITAIRES: Éviter le contact direct. Éviter la contamination avec l'eau.

ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE: Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation. Protéger du gel. Entreposer entre 10 et 24°C.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation: 04/08/21

Page 2 de 3

4542-000

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Nom du produit chimique:	OSHA				ACGIH			
	LEP	LEP/PLAFOND	LEP/LECT	PEAU	VS	VS/PLAFOND	VS/LECT	SKIN
1. Diphénylméthane 4,4'-diisocyanate	0,02 ppm	NE	NE	Non	0,005 ppm	NE	NE	Non
2. Xylène	100 ppm	NE	150 ppm	NE	100 ppm	NE	150 ppm	Non
3. Mélange d'isocyanates	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	Non

SÉCURITÉ INTÉGRÉE : Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation. *NE: Non établi*

EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION: NE	DENSITÉ DE VAPEUR: ND	% VOLATILE EN VOLUME: ND
VITESSE D'ÉVAPORATION: I <1 (Ether=1)	pH: SO	% VOLATILE EN POIDS: ND
POIDS PAR GALLON: 9,50	ASPECT DU PRODUIT: Pâte	TENEUR EN COV: 47 g/L (Méthode 24)
ODEUR: Organique légère	SEUIL DE L'ODEUR: ND	POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION: ND
POINT ÉCLAIR: Voir Section 5	INFLAMMABILITÉ: ND	LEI/LES: ND
PRESSION DE VAPEUR: ND	DENSITÉ RELATIVE: ND	SOLUBILITÉ: ND
COEFFICIENT DE PARTITION : ND	TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION: ND	TEMPÉRATURE de DÉCOMPOSITION: ND
VISCOSITÉ: ND	<i>ND: Non déterminé SO: Sans objet</i>	

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Peut se produire.

CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER: Oxydants, acides et alcalis forts, alcools, amines, composés métalliques et matières à surface activée. Éviter l'eau car elle réagit et produit de la chaleur, du dioxyde de carbone et de l'urée insoluble.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, produits de combustion incomplète et composés pouvant contenir du cyanure.

SECTION 11: TOXICITÉ

CONTACT AVEC LES YEUX: Le contact direct ou l'exposition aux vapeurs peut causer une irritation légère à modérée des yeux. Les lésions de la cornée sont peu probables.

CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact direct peut causer une irritation légère à modérée. Le contact prolongé peut causer une irritation de la peau. Une réaction de sensibilisation est possible.

INHALATION: L'exposition peut provoquer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et des muqueuses. La surexposition répétée ou l'exposition à une dose massive unique peut provoquer chez certaines personnes une sensibilisation (asthme chimique) aux isocyanates, ce qui les amènera à réagir plus tard à des expositions dont le niveau serait bien inférieur à la valeur-seuil. La sensibilisation aux isocyanates peut être temporaire ou définitive. Une fois sensibilisé, l'individu peut développer ces symptômes lors d'une exposition à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette sensibilité accrue des poumons peut persister durant des semaines et dans les cas sérieux durant plusieurs années. Une fois qu'un individu est diagnostiqué comme étant sensibilisé aux isocyanates, aucune exposition n'est permise. Il a aussi été rapporté que l'exposition chronique aux isocyanates pouvait causer des lésions pulmonaires, incluant une baisse des fonctions pulmonaires, éventuellement permanentes. La surexposition aiguë aux isocyanates peut causer des bronchites, des spasmes bronchiques et des œdèmes pulmonaires. Ces effets sont généralement réversibles. Des pneumonites chimiques ou d'hypersensibilité avec symptômes grippaux, ont aussi été rapportées. Ces symptômes peuvent être retardés de plusieurs heures.

INGESTION: La toxicité d'une seule dose orale est faible. L'ingestion peut causer une irritation des voies digestives. Aucun danger n'est anticipé suite à une ingestion accidentelle lors d'une exposition industrielle.

SIGNES AND SYMPTÔMES: Symptômes d'irritation des yeux: douleur, larmolement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur, éruption et enflure. Symptômes d'irritation respiratoire: écoulement nasal, mal de gorge, toux, malaise dans la poitrine, souffle court et fonction respiratoire réduite. Symptômes d'irritation gastrointestinale: mal de gorge, douleur abdominale, nausées, vomissement et diarrhée. La sensibilisation des poumons provoque des symptômes semblables à ceux de l'asthme : serrement dans la poitrine, souffle court, sifflement et toux. Ces symptômes peuvent apparaître immédiatement ou être retardés de plusieurs heures.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Les problèmes pré-existants de la peau, des yeux et des voies respiratoires peuvent être aggravés suite à l'exposition à ce produit. Les personnes souffrant d'asthme, de bronchite chronique ou d'autres maladies respiratoires chroniques, d'eczéma cutané récurrent, de sensibilisation ou d'allergie ne devraient pas travailler avec des isocyanates.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: Aucun connu.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ECOTOXICITÉ: NE	DEGRADABILITÉ: NE	POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: NE
MOBILITÉ DANS LE SOL: NE	AUTRES EFFETS NUISIBLES: NE	

SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Le produit qui n'a pas réagi doit être éliminé dans une installation pour déchets dangereux. Le produit totalement solide (polymérisé) serait classifié comme un déchet non dangereux.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation: 04/08/21

Page 3 de 3

4542-000

SECTION 14: TRANSPORT

PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX: Non réglementé pour le transport terrestre domestique.

NUMÉRO ONU: Aucun

CLASSE DE RISQUES: Aucun

GROUPE D'EMBALLAGE: Aucun

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU: SO

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Aucun connu.

INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC: Sans objet; le produit n'est pas expédié en vrac.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Aucune

SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

AUTRES RÉGLEMENTATIONS: Aucune.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE LA PRÉPARATION: 4/8/2021

PRÉPARÉ PAR: Dave Carey

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.
